

A.S.E.R.U. (1) Fiche B : COLOMBIERS et PIGEONNIERS de Bourgogne et d'ailleurs.

Présentation : Jean-François Devalière Architecte DPLG.

Président de l'ASERU. 21

COLOMBE ET PIGEON

L'élevage du pigeon remonterait au néolithique.

On trouve des représentations de pigeons sur les bas-reliefs en Mésopotamie dès 4 500 av. J.C., également sur des bas-reliefs assyriens, minoens et mycéniens.

Les grecs et les égyptiens élevaient des pigeons en volière.

A Rome, le pigeon était très apprécié dans les banquets. Oiseau mythique, de son premier nom connu COULON ou COULOMBE, associé aux croyances religieuses. La colombe, symbole de l'amour et de la paix est à l'origine élevée dans les abords des temples. Elle servait aux sacrifices. Plus près de nous, le christianisme a repris dans son iconographie la colombe pour symboliser les dons de l'esprit saint. Dans la représentation de la Sainte Trinité, elle symbolise le Saint Esprit.

Au début du XIII^es., PIGEON s'écrivait PIJON. C'était le jeune oiseau qui seul était mangé – les adultes ayant une chair très ferme - . Le mot PIPIARE qui signifie piailler en latin, a fourni PIPIO jeune pigeon, ensuite PIGEONNEAU et PIVIO – puis PIJON et, pour finir, PIGEON.

En 1549, le mot PIGEONNIER a été créé. Il a remplacé celui de COLOMBIER. On peut dire indifféremment l'un ou l'autre, bien que l'on ait souvent tendance à désigner sous le nom de colombier les constructions sur plan circulaire.

ELEVAGE

Sous l'ancien régime, seuls les seigneurs et les communautés religieuses avaient le droit d'élever des pigeons. L'élevage du pigeon était d'un bon rapport. La chair du pigeon était d'une part un complément en chair fraîche apprécié en venant s'ajouter à la viande bovine, ovine ou porcine qui était salée, d'autre part la fiente, - COLOMBINE ou POULNEE - était un engrais recherché pour les cultures (lin, chanvre, tabac, asperges). En Normandie, on la mélangeait avec du crottin de cheval.

Ceux qui avaient le privilège de posséder des colombiers mettaient tout en œuvre pour en obtenir une source de revenus la plus importante possible. Tous les châteaux possédaient un ou plusieurs colombiers. Les manoirs habités par des chevaliers, les petits châteaux sans tours ni donjons pouvaient également posséder des colombiers. Les abbés qui étaient tous des seigneurs féodaux, possédaient les exploitations agricoles les plus performantes. Ils avaient des colombiers dans les cours des abbayes (FONTENAY - 21 -) et dans les fermes et prieurés qui en dépendaient.

L'importance des colombiers était proportionnelle à l'importance des propriétés, donc des seigneurs eux-mêmes. Une tolérance fut accordée aux paysans, à condition que l'élevage soit modeste, placé au-dessus d'une annexe (cave, cellier, poulailler, soue à cochon), accessible par une échelle de l'intérieur ou de l'extérieur, quelques trous apparaissant en façade (mur pignon ou autres). Il prend alors le nom de FUYE ou VOLET.

Les particuliers non seigneurs pouvaient posséder 200 à 300 pigeons s'ils détenaient au moins 50 arpents de terre.

Viолlet-le-Duc dit d'une manière plus générale « les propriétaires de 34 arpents avaient le droit de joindre à leur habitation, non un colombier construit en maçonnerie, mais un pigeonnier en bois de 16 pieds de hauteur et pouvant contenir seulement de 60 à 120 boulins. On entend par boulin (du grec βουλῶζ) les trous pratiqués dans les colombiers et destinés à la ponte des œufs de pigeons. De là on en est venu à donner le nom de boulin aux trous réservés dans la maçonnerie pour recevoir les pièces de bois horizontales des échafaudages et par suite, à ces pièces de bois elles-mêmes ».

Il est certain que le nombre d'arpents donnant le droit à posséder un colombier était variable d'une région à une autre quand ce n'est pas d'une juridiction à une autre. Tout comme la surface de l'arpent qui était elle-même variable. En Bourgogne, l'arpent (ou grand journal) équivaut à 34,28 ares ; mais dans l'Auxois, le Nivernais, l'Aube, les équivalences sont différentes. L'arpent de Paris vaut 34,19 ares cependant que l'arpent commun (ou de Roi) est de 42,21 ares.

Le décret du 4 août 1789, dans son article 2 stipule : « le droit exclusif des fuies et des colombiers est aboli. Les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés, et dans ce temps, ils seront regardés comme gibier et chacun aura le droit de les tuer sur son terrain » - ce qui est encore admis par notre droit rural.

LES COLOMBIERS - PIGEONNIERS - FUYE (FUIE) VOLET

Leur implantation est liée aux possibilités de se nourrir pour les pigeons. L'alimentation de cet oiseau étant essentiellement composée de blé. Les pigeonniers sont rares ou absents dans les régions non productrices ou qui avaient une culture très réduite alors qu'actuellement les engrais et des variétés nouvelles ont permis son extension. Ceci explique que des régions aux plateaux granitiques importants telles que la Bretagne, certaines contrées d'Auvergne, les Pyrénées, les massifs montagneux : Jura, Vosges et Alpes, en soient pratiquement dépourvus.

Par contre, on s'étonne d'en voir en Camargue où il y en a de très beaux, alors que cette région nous est connue comme marécageuse. Mais au XVII^es. il n'en était pas de même et le rendement du blé était de 16 pour 1, excellent rendement pour l'époque. De même, les basse et haute Normandie possèdent un grand nombre de colombiers car le froment était très répandu, et bien sûr la Beauce et la Brie, terres à blé par excellence.

Les pigeonniers parvenus jusqu'à nous sont rarement datés et pratiquement jamais antérieurs au XIII^es, mais nombreux dans les gentilhomnières du XV^e au XVIII^es.

COLOMBIER – TOUR DE FORTIFICATION

Les colombiers pouvaient faire partie des fortifications d'un château : tour d'angle, c'est le cas de RULLY (71) du XV^es. avec 1200 boulins, de CORABEUF (21) du XVI^es., de GRIGNON (21) du XII^es., avec 2250 boulins

COLOMBIER ISOLE

Les colombiers étaient construits suivant des règles assez strictes pour répondre aux besoins des pigeons et les inciter à y venir et y rester. Les auteurs anciens recommandaient de les établir à l'écart des maisons sur des lieux élevés, avec ouvertures de préférence à l'est, au soleil levant (les pigeons aiment bien voir se lever le soleil), ou au midi. D'une manière générale, éviter les vents dominants, éviter la proximité des grands arbres qui abritent des rapaces.

Mais ces recommandations sont la plupart du temps contredites par des implantations dans des cours de domaines à proximité de bâtiments. Les portes d'accès doivent être hermétiques. On doit pouvoir également condamner les ouvertures pour empêcher les pigeons de sortir à certains moments (récoltes notamment) ou pour les capturer. Il faut prévoir des dispositifs qui empêchent les prédateurs de grimper sur les façades pour accéder aux ouvertures, d'où la présence de bandeaux de pierre en saillie avec la face intérieure profilée en larmier. Ces bandeaux ou « radières » servent également de promenoirs aux oiseaux. On note la présence de plans d'envol très en saillie au droit des ouvertures sur les murs. On préfère le plâtre ou le mortier de chaux très lisses à l'intérieur comme à l'extérieur. Souvent on trouve des bandes de carreaux vernissés sur les façades. Tous ces dispositifs ont le même but : empêcher les fouines, belettes, rats, de venir s'attaquer aux pigeons.

A l'intérieur, les murs sont entièrement occupés par des BOULINS, comme on l'a vu plus haut. Ce sont des NICHAIRES. Ils peuvent être constitués de différentes façons : alvéoles moulées en plâtre, niches maçonnées, assises de pierres placées en quinconce séparées par des bandeaux de pierres plates et même de paille tressée dans le sud. Leur nombre peut aller jusqu'à 3300 boulins pour les plus grands.

L'aménagement intérieur est complété par des trémies à grains, abreuvoirs et récipients servant de baignoires aux oiseaux.

Le sol intérieur est dallé pour recueillir facilement la fiente (colombine). Une échelle tournante est placée au centre du pigeonnier. Elle est composée d'un arbre vertical pivotant sur un coussinet. Sur cet arbre est fixée une potence sur laquelle s'accroche une échelle en bois. A CREANCEY (21), l'axe de l'échelle se trouve au centre d'une table à grain en pierre.

COLOMBIER A PIED.

C'est un colombier qui comporte des boulins du haut en bas du volume, sans pièce basse réservée à un autre usage. Ils n'appartenaient qu'aux seigneurs haut-justiciers ou possédant le droit de censive (redevance payée par les roturiers à leur seigneur). – à noter que les nids étaient placés à pas moins d'un mètre trente du sol pour être au sec et à l'abri des rongeurs. Il comporte une ouverture en bas.

La charpente devait être assez robuste, d'une part pour recevoir la tête de l'arbre supportant l'échelle et d'autre part, supporter le poids d'une couverture généralement en lave (pierre plate), la Bourgogne étant une région riche en pierre.

Certaines colombiers (CREANCEY-21) sont surmontés d'un petit campanile en bois.

Une colombe en pierre ou une girouette était placée au faitage (la forme de girouette variait suivant le titre du seigneur : chevalier, banneret...)

FUYE (FUIE) C'est une petite volière fermant avec un volet où chacun peut nourrir des pigeons. Dans les pays de droit écrit, on se sert du terme de FUIE pour désigner un colombier à pied alors que dans les pays coutumiers ce n'est qu'un simple volet à pigeon.

VOLET C'est un petit pigeonnier domestique où l'on élève des pigeons qui ne sortent pas.

ARCHITECTURE DES COLOMBIERS

Elle est très variée. Conçus sur plans carré, circulaire, hexagonal, octogonal, couverts en pierre à l'origine, quelquefois en tuiles, l'imagination de leur concepteur s'est toujours attachée à les rendre harmonieux. La plupart, lorsqu'ils ne sont pas à pied, comportent un rez-de-chaussée (voûté ou non) utilisé en remise à outils, porcherie, poulailler, réserve à grain. De l'extérieur, ce rez-de-chaussée se signale par une ouverture supplémentaire en façade. Ils peuvent également faire partie d'un porche formant l'entrée monumentale de la ferme (on en trouve beaucoup en Saône et Loire) Sous cet aspect, ils peuvent être également isolés (VILLOTTE sur SEINE - 21 -)

IMPORTANTANCE ET NOMBRE DES PIGEONNIERS ET COLOMBIERS EN BOURGOGNE

Leurs dimensions, donc l'importance du nombre de boulins, est très variable : elle se situe entre 200 et 3300 boulins, avec une moyenne entre 700 et 1500 boulins

CHAUDENAY (71) : 200 boulins - SERRIGNY (21) : 200 boulins - ROUVRES en PLAINE (21) : 693 boulins
RULLY (71) : 1200 boulins - GRIGNON (21) : 2250 boulins - CREANCEY (21) : 3300 boulins
EPOISSES (21) : 3300 boulins

pour ne citer que quelques exemples

Quant au nombre, la région est à coup sûr une des plus riches de France.

Nous n'avons pas de chiffres précis pour la Saône-et-Loire, l'Yonne et la Nièvre, mais nous en avons dénombré près de 200 pour la Côte d'Or, dont 72 pour le nord du département.

Ce chiffre laisse imaginer l'importance de ce patrimoine à l'échelle de la région Bourgogne.

AUTRES REGIONS DE FRANCE

Notre étude pourrait paraître incomplète si nous ne procédions pas à un survol succinct et comparatif des autres régions de France.

Au nord de la Loire on notera le peu de différences volumétriques et typologiques entre les colombiers de Bourgogne et ceux du Val de Loire, Centre, haute et basse Normandie et Bretagne. Pour cette dernière région, les rares colombiers sont sur plan circulaire, mais réalisés souvent en pierres apparentes soigneusement taillées et appareillées avec une couverture conique également réalisée en pierres taillées empilées en tas de charge surmontés d'un clocheton en pierre (LESMOAL -56-). La haute et basse Normandie se particularisent par le traitement décoratif très varié des façades. L'emploi alterné de la pierre, de la brique, des carreaux vernissés (vert, jaune, brun, noir) dessinant des arcs, des damiers, des bandeaux avec des silex carrés noir et blanc, etc. L'utilisation de pans de bois avec remplissage en briques ou en pisé recouverts de chaux est courante.

Les Colombiers se présentent sur plans circulaire, carré, hexagonal, même octogonal – les couvertures sont en tuiles plates avec lucarnes, clochetons...

Au sud de la Loire on pourrait distinguer deux vastes zones : la première, à l'est, partant de l'Auvergne jusqu'à la Provence, la seconde à l'ouest, partant également de l'Auvergne jusqu'à la Gascogne, en passant par le Périgord, le Quercy, la région toulousaine, le Lauragais.

Dans le Centre, (nord Auvergne) pas de dispositions particulières par rapport au Val de Loire, si ce n'est l'apparition de la tuile ronde par endroit.

Dans la première zone les pigeonniers sont sur plan carré ou circulaire, avec des couvertures à un ou deux décrochements séparés par des ouvertures pour les pigeons et tournant le dos aux vents dominants (LOURMARIN -84-, FONTVIEILLE -13-), des murets hors toit sur trois côtés prolongent les murs latéraux pour protéger du vent la toiture qui sert d'aire de repos et d'envol aux pigeons. On trouve aussi cette disposition dans le bas Quercy, à CABRIGNAC. Les pigeonniers peuvent être également sur plan circulaire ou semi-circulaire (CROAGNE -84-, PUYRICARD -13-) typiquement provençal. Les couvertures de tous ces pigeonniers sont en tuile ronde. Les pigeonniers sont un point fort dans la composition des mas provençaux. On trouve des pigeonniers coniques en pierre dans les bories près de GORDES, dans le Vaucluse.

Dans la deuxième zone, les pigeonniers prennent des aspects tout à fait différents suivant les régions. Si la Gascogne et le Languedoc ont des pigeonniers qui rappellent ceux de Provence avec toits à double décrochement, ils auront la particularité d'être montés sur 3 ou 4 arcades et voûte d'arête au rez-de-chaussée avec mur plein au fond (dans le cas de 3 arcades) – disposition que l'on retrouve également dans le bas Quercy – dans

les causses calcaires de GRAMAT, dans le haut Quercy, un grand pigeonnier conique en pierre appareillée rappelle ceux des bories à GORDES.

Le Périgord offre encore un autre aspect avec ses pigeonniers carrés montés sur pilotis en pierre ou en bois et surmontés d'un chapiteau débordant. Ils peuvent être en pan de bois, en pierre ou briques enduites, couverture en tuiles plates ou rondes à quatre pentes et coyaux.

Dans le Lauragais, deux autres types intéressants de pigeonniers à MONJEARD et CINTEGABELLE : pigeonniers en briques avec radières, sur plan circulaire, couverture en tuiles rondes avec 5 clochetons dont un au sommet percé de trous d'envol. Un autre pigeonnier aux environs de BRAM retiendra notre attention : sur plan carré, en pierre avec 4 arcades et voûte d'arête supportant le pigeonnier, proprement dit couvert en tuiles rondes avec lucarne comportant les trous d'envol, épis de faîtage.

Et si l'on déborde les Pyrénées, on ne manquera pas de citer les 3 beaux colombiers de TIERRA de CAMPOS en Espagne du Nord. L'un est carré, enduit, couvert de tuiles rondes avec des plots en pierre et surmonté d'un autre toit en retrait ; les deux autres sont ronds avec large emprise au sol, couverts également en tuiles rondes et petits lanterneaux en pierre, eux-mêmes couverts de tuiles et dispositifs de sortie des pigeons.

Au cours de cette étude, on a pu voir le rôle très important joué par les pigeonniers et colombiers dans le monde rural et seigneurial jusqu'à la Révolution. Cela s'est traduit par des constructions élégantes et de bonnes proportions avec une recherche indéniable dans la modénature des façades, donnant un résultat architectural incontestable.

Toutes ces constructions ne servent pratiquement plus et le coût de leur restauration est très élevé, notamment pour ceux couverts en pierre. Il serait donc indispensable qu'une prise de conscience s'opère sur la valeur architecturale de ces colombiers. Qu'un inventaire soit établi après qu'une sélection la plus large possible soit proposée pour un classement et une protection effective avec plan de restauration programmé suivant l'urgence.

BIBLIOGRAPHIE

- Les Pigeonniers de France par R. LAURANS. Editions Les Alpes de Lumière – MAISON DU PATRIMOINE
- 04300 - MANE
- Pigeonniers de France par Dominique LETELLIER ; éditions Privat
- L'architecture rurale et bourgeoise en France par G. DOYON et Robert HUBRECHT ; éditions Vincent / Fréal
- L'architecture paysanne en France – Jacques FREAL, éditions SERG
- Maisons de Bourgogne - Fr. TINLOT
- Revue « Images de Saône et Loire » - article de L. TAUPENOT
- Guides GALLIMARD - (Bouches du Rhône, Provence, Lubéron, Var, Vallée de la Loire).
- PROVENCE architecture rurale – Christian Bromberger – J. Lacroix – H. Raulin ; éditions A. Die
- VIOLLET LE DUC – Dictionnaire raisonné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e s.

(1) L'A.S.E.R.U. 21 est une association « loi de 1901 » pour la sauvegarde des édifices et édicules ruraux témoins de la vie civile et religieuse en Côte d'Or.